



# Comité Directeur National

28 Février 2025





## Présentation – Point d'étape

**1 - Sport santé**

**2 - Contrôle d'honorabilité**

**3 – Lutte contre les violences sexuelles et sexistes**

### **Contexte :**

- Suivre la stratégie fédérale sport santé établie, présentée fin 2022, prévoyant la mise en place d'un cursus de formation Sport Santé Bien Être (SSBE),
- Poursuivre la dynamique initiée en 2024 par le 1<sup>er</sup> séminaire sport santé à Lyon,

### **Objectif :**

- Donner de la matière aux éducateurs et entraîneurs (BF1 et BF2) qui souhaitent s'investir dans cette thématique.
- Permettre d'attirer des éducateurs professionnels extérieurs qui souhaitent intégrer la pétanque et le jeu provençal dans leurs interventions.

### **Action :**

Séminaire organisé du 27 au 30 janvier réunissant 7 cadres des la DTN élargie en lien avec le CNF visant la construction de 2 modules de formation Sport Santé Bien-Etre

- Le référentiel de compétences
- Le référentiel de formation
- Les scénarios pédagogiques
- Les contenus de formation

Ces modules reprennent le cahier des charges défini par le CNOSF.

Ils seront répartis en 2 niveaux de formation :

- Un programme de **niveau 1** qui vise un public éloigné des pratiques sportives et en baisse d'autonomie, sans limitation fonctionnelle. Ce programme a vocation de permettre la mise en place d'actions pour une pratique régulière, adaptée, sécurisée et progressive d'une pratique de loisir.
- Un programme de **niveau 2** qui vise un public atteint d'affections chroniques de longue durée (patients en ALD). Ce programme a vocation de permettre la mise en place d'actions dans le cadre de l'activité physique adaptée pour un public présentant une minime limitation fonctionnelle et nécessitant une supervision médicale avec mise en place de précautions particulières.



CDN 28 Février 2025

Sport santé

### **Contexte :**

- Suivre la stratégie fédérale sport santé
- Donner de la matière à nos CTFR

### **Objectif :**

Donner une reconnaissance à nos cadres régionaux afin d'intervenir dans le cadre du sport sur ordonnance

### **Action :**

Formation qualifiante organisée le 28 janvier Activité Sportive Sur Prescription Médicale (jusqu'en juin 2025) en lien avec le CNF

### **Partenaire :**

Comité Régional AURA de l'UFOLEP

### **Financement :**

Dossier monté par le CNF d'opération collective financée à 90 % par l'AFDAS (RAC 1 500 €)



### **Contexte :**

Suivre la stratégie fédérale sport santé

### **Objectifs :**

- Diversifier nos formes de pratique
- Aller à la rencontre de nouveaux publics
- Appuyer la professionnalisation du réseau

### **Action :**

- Programme d'interventions en EHPAD grâce à l'implication et au portage du Comité Grand-Est
- Interventions en région AURA (publics séniors et jeunes dans le Cantal)

### **Partenaire :**

- Groupe SOS gestionnaire d'EHPAD
- Stagiaire L3 APAS STAPS de la Fac de Lyon

Ces enjeux de développement font ressortir les besoins en professionnalisation afin d'avoir les personnes ressources qui permettraient de proposer des programmes d'interventions et d'accentuer le maillage territorial (emplois sur les comités départementaux et les associations).

Cette perspective ouvre également l'avenir des CTFR vers des évolutions de carrières soutenues par une diversifications des activités et des missions.

En relation avec la Commission Développement, les cibles prioritaires demeurent la conquête de nouveaux « espaces de pratique » et de communication (exposition itinérante):

- Maisons sport santé
- EHPAD
- Stand animation « Pétanque Tour »
- Stand animation « Championnat »



CDN 28 Février 2025

## Contrôle d'honorabilité

### Contexte :

Contrôle d'honorabilité annuel en application de la **loi n° 2021-1109 du 24 août 2021** et de la **loi n°2024-201 du 8 mars 2024**

### Objectif :

Sécuriser et/ou assainir notre contexte de pratique

### Action :

Consultation du Casier Judiciaire et du FIJALSV pour les licenciés exerçant les missions de :

- Exploitants d'EAPS sur l'ensemble de la fédération (P/T/S),
- Arbitres
- Educateurs bénévoles

### Réalisé (au 18 février 2025) :

- Dépôt de **18 350** noms
- Retour de **4 740** retours d'AIA
- Remontée d'une dizaine de personnes déclarées non honorables





La FFPJP a répondu à la commande du ministère des sports en prenant en considération les remarques effectuées par la Direction des Sports.

Pour rappel, dépôt 2024 réalisé en octobre sur les seuls exploitants d'EAPS (18 500).

En comparaison, dépôt 2025 réalisé en février sur l'ensemble des statuts (à compléter).

Pour autant, il faut poursuivre notre effort pédagogique afin d'accompagner les comités départementaux dans l'exécution, devant être plus rigoureuse, de cette mission.

En 2024 : 2 500 retours d'AIA

En 2025 : 4 740 retours d'AIA

Il faut souhaiter que l'évolution de notre outil informatique de gestion des licences, imposant la vérification des données d'identité (sous menace de blocage), nous permette d'aller dans ce sens.



CDN 28 Février 2025

## Lutte contre les violences sexuelles et sexistes

### **Contexte :**

Le ministère des sports a lancé février 2020, par le biais d'une première convention sur la prévention des violences sexuelles dans le champ du sport, un plan de lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans le sport

### **Objectif :**

Assainir notre contexte de pratique et offrir un cadre sécurisant pour nos licenciés

### **Action :**

Signalement par les différents moyens mis en œuvre :

- Article 40 du CPP
- Portail [signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr)
- Portail SI-Honorabilité

### **Réalisé :**

1 signalement depuis le début 2025



CDN 28 Février 2025

## Lutte contre les violences sexuelles et sexistes

### **Contexte :**

Le ministère des sports a lancé février 2020, par le biais d'une première convention sur la prévention des violences sexuelles dans le champ du sport, un plan de lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans le sport

### **Objectif :**

Former et informer les licenciés, encadrants (bénévoles et professionnels) et accompagnants sur les comportements à adopter, sur l'identification de situations problèmes et sur les moyens d'agir et de prévenir.

### **Actions :**

- Mise en place de réunions d'information publique et/ou formation des intervenants
- Formation du référent VSS par le MS

### **Réalisé :**

- Formation dans le cadre du DEJEPS
- Interventions prévues le 8 juin 2025 à Romans avec le comité AURA.

### **Partenaires :**

- Ministère des sports
- Colosse aux pieds d'argile



## **Contexte :**

En relation avec le CNF, il s'agit de renforcer la professionnalisation au sein de la fédération afin d'accompagner le développement du projet fédéral.

## **Objectif :**

- Accompagner les comités et l'équipe des CTFR
- Créer de l'employabilité
- Diversifier les ressources économiques

## **Actions :**

- Mise en place d'actions de compagnonnage des CTFR
- Développement du potentiel d'actions d'animations (prestations) nécessitant l'intervention d'éducateurs professionnels

## **Réalisé :**

- Propositions du format d'accompagnement et répartition des missions
- Rencontres avec des « partenaires » potentiels



### **Contexte :**

En relation avec le CNF, proposer une offre de formation adaptée aux besoins de la fédération, de ses bénévoles et de ses professionnels.

### **Objectif :**

- Améliorer le fonctionnement du pôle Formation au service du projet fédéral et de la montée en compétences de nos licenciés

### **Actions :**

- Toilettage des contenus de formation du PNF
- Proposition et construction de nouveaux modules de formation à destination des bénévoles et des professionnels

### **Réalisé :**

- Groupe de travail au sein de la Com. Formation sur la formation de GTM et de PDJ
- Formations de formateurs en régions
- Séminaire de formation la semaine prochaine

En matière de formation, il ressort d'un audit réalisé par le CNOSF que notre centre de formation doit encore progresser, malgré les efforts certains de William et d'Aurélie, sur les points suivants :

- Mise en place d'une stratégie pluriannuelle de développement
- Mise en place d'une stratégie et d'un plan de communication
- Mise en place de solutions informatiques et numériques
- Mise en place d'une comptabilité analytique

Pour autant, de nombreux points positifs apparaissent. Notamment, et c'est l'essentiel :

- Une offre de formation qui correspond aux besoins
- Les procédures mises en place en relation avec la certification QUALIOPPI
- La qualité de l'ingénierie de formation et de l'équipe pédagogique
- L'accompagnement des équipes pédagogiques
- La gestion administrative et le suivi des formations

